



Wallonie en fleurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/06/2023

## Wallonie en Fleurs 2023 démarrage des visites de terrain

### À la découverte de notre patrimoine végétal local

Engagée dans la préservation de son patrimoine végétal, la Wallonie entame la 7<sup>ème</sup> édition de Wallonie en Fleurs. Organisée par l'asbl Adalia 2.0, cette labellisation récompense les villes et communes wallonnes qui adoptent sur leur territoire une démarche de fleurissement et de végétalisation durable et favorable à la biodiversité. **Les visites de terrain des 23 villes et communes participantes se dérouleront entre le 20 juin et le 15 août.**

Durant cette période, des jurés professionnels vont sillonner la Wallonie afin d'évaluer les candidats à la labellisation. Ces visites de terrain représentent une occasion unique **d'admirer le travail des villes et villages qui participent à l'amélioration du cadre de vie en Wallonie et à la végétalisation durable de leur région.** Elles permettent de sensibiliser au respect de l'environnement et d'outiller les communes et leur personnel de terrain via les conseils, suggestions et échanges prodigués sur place. Les jurés sont quant à eux issus des secteurs horticole, des espaces verts et du tourisme.



### Promouvoir le tourisme et encourager les initiatives citoyennes.

Car cette année, l'enjeu touristique du label sera (re)mis à l'honneur, en collaboration avec Wallonie-Belgique Tourisme. En effet, améliorer la qualité de vie d'une entité, c'est également travailler sur son attractivité, tant pour ses habitants que pour les visiteurs et touristes. **Œuvrer pour un tourisme vert et durable** fera donc à nouveau partie des critères d'évaluation du label.

Et comme le tourisme peut contribuer à un cercle vertueux en relayant et valorisant les efforts des communes, les candidats sont également amenés à encourager les initiatives citoyennes sur leur territoire (potagers collectifs, espaces pédagogiques, permis de végétaliser et balades didactiques). Car mettre en place une dynamique d'échanges et favoriser un maillage écologique global font partie intégrante des objectifs du label.



# Wallonie en fleurs

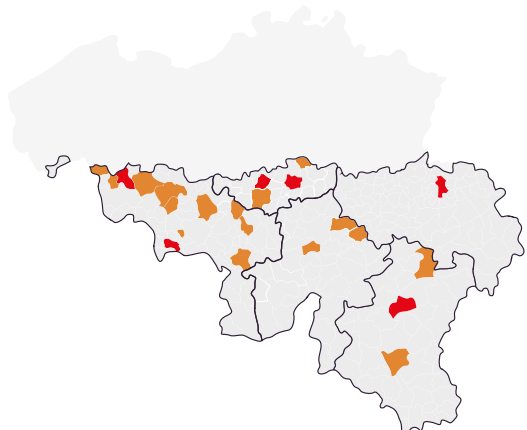
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nos villes et communes récompensées

Pour rappel, Wallonie en Fleurs vise à encourager les communes à **une gestion davantage pérenne et écologique de leurs espaces verts**. Les récentes crises semblent avoir mis en lumière **la valeur des espaces publics pour la santé et le bien-être physique et mental des citoyens**. Ce label est une opportunité pour conscientiser les mentalités à l'importance de ces lieux dont les valeurs sont immenses: écologique, historique, sociale, économique.

Au terme des visites, les lauréats reçoivent lors d'une cérémonie de remise des prix un label de 1, 2 ou 3 fleurs avec une série de panneaux signalétiques correspondants. Le jury leur fournit également un rapport détaillé de leur visite, avec les points forts et les points à améliorer. Car c'est bien un objectif du concours de les accompagner vers un fleurissement et une végétalisation de plus en plus durable et favorable à la biodiversité.

Ils reçoivent aussi un chèque-cadeau à faire valoir auprès des «Artisans du Végétal», des producteurs membres du réseau Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie.



### La liste des communes participantes 2023 :

Andenne – Ath – Beauvechain – Celles - Chaumont-Gistoux – Chièvres – Courcelles – Dour - Frasnes-lez-Anvaing – Genappe – Herve – Lasne – Manhay – Mouscron – Neufchâteau – Ohey – Pecq – Profondeville – Quaregnon – Seneffe – Soignies – Tenneville - Thuin

### Personnes de contact :

**Maité Loute**

maite@adalia.be • 0491 93 92 99

**Perrine Lombaerts**

perrine@adalia.be • 0491 22 84 81

[www.wallonieenfleurs.be](http://www.wallonieenfleurs.be)

[www.facebook.com/WallonieEnFleurs](https://www.facebook.com/WallonieEnFleurs)

[Instagram/adalia\\_asbl](https://www.instagram.com/adalia_asbl)



Une initiative de la  
**Wallonie**

Le concours « Wallonie en fleurs » est une initiative de la Wallonie. Il est organisé par l'asbl Adalia 2.0, en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne Horticole (FWH) et le Collège des Producteurs.